

LES **NAP**
Nouvelles Activités Périodiques
POUR
LES BIBLIOTHÈQUES

La Réforme des Rythmes
Scolaires : une mise au point



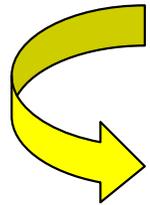
Les bibliothèques
au cœur de la réforme

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

en bref...

Loi de refondation du système scolaire

Adapter les valeurs fondamentales de l'école aux réalités de la société actuelle



Dispositif clé :

Une nouvelle organisation du temps scolaire

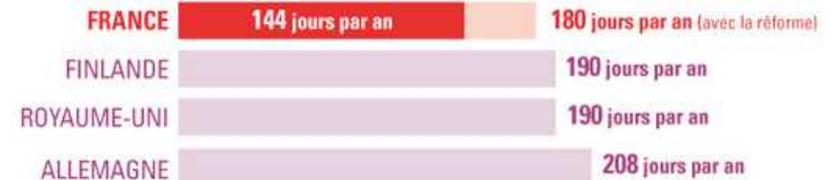
La réorganisation du temps scolaire et périscolaire

Avant la réforme, constat :

- journées plus **longues** et plus **chargées**
- **concentration** du temps d'enseignement

+ rapport de l'Académie nationale de médecine (*janvier 2010*)

2012 NOMBRE DE JOURS DE CLASSE SUR L'ANNÉE



NOMBRE DE JOURS DE CLASSE PAR SEMAINE



NOMBRE D'HEURES DE CLASSE PAR SEMAINE



La réorganisation du temps scolaire et périscolaire



Décret relatif à la nouvelle organisation du temps scolaire des écoles maternelles et élémentaires → 24/01/2013

Décret complémentaire du 08/05/14 : des assouplissements pour répondre aux réalités locales

Un **fonds d'amorçage** poursuivi en 2015/2016

La réorganisation du temps scolaire et périscolaire

Les principes de base :

- Étalement des **24 heures** hebdomadaires sur **9 demi-journées**
- Journées de classe de **5h30 maximum**
- Demi-journées de **3h30 maximum**
- Respect de la **pause méridienne** (1h30 minimum)
- Et une meilleure **articulation** du temps scolaire et périscolaire

Le temps périscolaire : les NAP au centre de la réforme

Le temps périscolaire

*heures qui précèdent et suivent la classe
durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés.*

OBJECTIFS de la réforme

- accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques
- développer la **curiosité** intellectuelle
- **conception globale** du temps de l'enfant

Le temps périscolaire : les NAP au centre de la réforme

Encadrement des NAP (*Nouvelles Activités Périscolaires*) :

Qui ?

- Personnel recruté par les communes : animateurs, ATSEM, éducateurs territoriaux d'activités physiques et sportives
- Convention de partenariats avec associations ou clubs sportifs
- **Au moins 50%** des personnels d'encadrement requis titulaires d'un **BAFA** ou d'un titre équivalent

Combien ?

- Maternelles (- de 6 ans) : **1 animateur pour 10 enfants** (14 si PEDT)
- Primaires (+ de 6 ans) : **1 animateur pour 14 enfants** (18 si PEDT)

Le temps périscolaire : les NAP au centre de la réforme

Encadrement des NAP (*Nouvelles Activités Périscolaires*) :

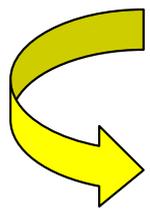
Trajets

- Sortie de l'enceinte scolaire : enfants confiés à un ou plusieurs animateurs
- Trajets sous leur responsabilité

Si le mode d'accueil choisi par la collectivité n'est pas un ALSH (*accueil de loisirs sans hébergement*), les taux d'encadrement sont librement fixés par celle-ci

Le PEDT (projet éducatif territorial)

Outil de la mise en œuvre de la réforme qui formalise la coopération entre les différents acteurs du projet :
Education Nationale, communes, associations.....



Tirer parti de toutes les **ressources du territoire** pour créer des **synergies** et garantir une plus grande **continuité éducative**

Le PEDT (projet éducatif territorial)

- À l'initiative de la collectivité territoriale et élaboré par les différents partenaires au sein d'un comité de pilotage
- Collaboration entre les structures et acteurs intervenant autour de l'enfant
- Evaluation
 - du périmètre d'action et du public
 - des ressources existantes
 - des contraintes du territoire
 - des objectifs partagés

Le PEDT (projet éducatif territorial)

ANNEXE 2 - EXEMPLE-TYPE DE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Date de présentation du projet :
Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :
Nom du correspondant :
Fonction :
Adresse :
Téléphone :
Adresse électronique :

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) :
Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type) :

Public concerné : nombre total d'enfants :
Niveau maternelle : moins de trois ans :
Niveau maternelle : entre trois et cinq ans :
Niveau élémentaire :
Niveau secondaire :
Mode d'inscription aux activités proposées :

À l'année : Trimestriel : Modulable :

Gratuit	Payant	Payant pour certaines activités :	Payant pour les activités après la classe :
	Tarif :	Tarif :	Tarif :

Modalités d'information des familles :

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Établissements	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles			
Écoles élémentaires			
Établissements secondaires			

Établissements publics privés Total
Écoles maternelles
Écoles élémentaires
Établissements secondaires

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT :

Indiquer la date à laquelle l'(les) éventuelle(s) dérogation(s) à l'organisation scolaire a(ont) été accordée(s) :

Durée du PEDT (3 ans maximum) :

ANNEXE 2 - EXEMPLE-TYPE DE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT :
Activités périscolaires :

Activités extrascolaires :

Besoins répertoriés (pour quel type de public) :

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire) :

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

Projet éducatif local (PEL) :
Contrat éducatif local (CEL) :

Contrat de ville :

Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] :

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :

Contrat enfance jeunesse (CEJ) :

Autres :

Activités proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée) :

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement : oui non
Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire et domaines concernés :
Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires : oui non
Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire : oui non
Si oui en indiquer les modalités :

ANNEXE 2 - EXEMPLE-TYPE DE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Partenaires du projet :
Partenaires institutionnels :

Partenaires associatifs :

Autres partenaires :

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT (à décliner selon les activités si nécessaire) :

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)

Structure de pilotage :

Composition de la structure de pilotage :

Coordination du projet assuré par :

Nom et prénom du responsable pédagogique :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIEL, de commissions, etc.) :

Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

Périodicité :

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants, etc.) :

Indicateurs qualitatifs :

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

Signataires du projet :

Date de signature prévue :

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Le PEDT (projet éducatif territorial)

- Groupe d'Appui Départemental (GAD)

rythmes.scolaires@ac-lille.fr

03 20 62 30 79

- « Guide pratique des rythmes à l'école :
créer les conditions pour la réussite de
tous les élèves »

<http://www.education.gouv.fr>



... et la bibliothèque dans tout ça ?

La loi de refondation du système scolaire rappelle que
l'éducation est l'affaire de tous

OPPORTUNITE

pour les acteurs culturels

Ce Manifeste proclame la confiance que place l'UNESCO dans la bibliothèque publique en tant que force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information, et en tant qu'instrument essentiel du développement de la paix et du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes et des femmes.

Extrait du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994

... et la bibliothèque dans tout ça ?

Vadémécum de l'ABF *(Association des Bibliothécaires de France)*



Bref résumé de la réforme	2
Une responsabilité municipale éventuellement transférée à un EPIC	2
VAC (éducation artistique et culturelle).....	3
Les règles d'encadrement des mineurs	4
Accueil de leur lieu d'hébergement.....	4
Autre type d'accueil.....	5
Les insais.....	5
Comment répondre aux sollicitations de l'employeur ?	6
Environnement et personnel.....	6
Les rythmes scolaires, un défi et une chance pour la bibliothèque ?.....	6
Quels moyens et quelles conséquences sur le fonctionnement global de la bibliothèque et les services qu'elle rend ?.....	6
Insérer dans un projet	6
Se positionner dans le territoire.....	6
Deux cas particuliers en matière de positionnement : intercommunalité et petites collectivités.....	7
Un type nouveau de travail avec des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire.....	7
Adapter l'organisation.....	7
Dépiger des opportunités.....	7
Que faut-il budgéter ?.....	8
Quelles activités ?	8
Projet unique ou non-projet ?.....	8
Tranches d'âge.....	8
Privilégier la diversité, le jeu ?.....	9
Où ? Dans l'école, dans la bibliothèque, ailleurs.....	9
Quelques exemples d'activités	9
Idées d'activités courtes.....	10

Sur le site de la Médiathèque départementale du Nord

<http://mediathequedepartementale.lenord.fr>

Rubrique « Boîte à outils »

... et la bibliothèque dans tout ça ?

Pour la bibliothèque :

- Questionner et redéfinir l'offre aux enfants scolarisés
- Impliquer les personnels de la bibliothèque en fonction de leurs compétences
- Créer du lien avec les animateurs dans la conception et la mise en œuvre des projets
- Créer du lien avec les familles

... et la bibliothèque dans tout ça ?

Pour le bibliothécaire :

- Susciter la **curiosité**, la **découverte**....
- Transmettre le **plaisir** des livres
- Ouvrir aux **pratiques culturelles**
- Eveiller **l'esprit critique**

... et la bibliothèque dans tout ça ?

Pour des NAP de qualité

Des objectifs **simples**, en gardant à l'esprit

- Les missions des bibliothèques
- L'enfant au centre du projet

Un temps de **préparation** nécessaire

Des projets, ou mini-projets, adaptés aux contraintes locales

... et la bibliothèque dans tout ça ?

- QUI :** âge des enfants
 nombre d'enfants accueillis
- OU :** lieu d'accueil
- POURQUOI :** objectifs
- DUREE :** temps des séances
 temps de préparation des séances
 nombre de séances nécessaires
- COMMENT :** moyens humains
 matériel
 collections
 outils et ressources disponibles

... et la bibliothèque dans tout ça ?

Enfin...

des activités périscolaires **adaptées** aux capacités des enfants

prendre le temps de **jouer, observer, manipuler, lire, chanter, rêver**

... garder un « temps pour soi »

Amusons-nous à la bibliothèque !